

Communiqué de presse

Paris, le 15 avril 2024

Russie : le FIR interroge 9 entreprises françaises sur l'Éthique des affaires

Alors que le monde fait face à une augmentation des conflits violents, intra-étatiques ou interétatiques, les investisseurs membres du FIR sont attentifs à ce que les entreprises dans lesquelles ils investissent prennent toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que leurs activités ne causent pas ou ne contribuent pas à des violations du droit international humanitaire et des droits humains.

Ainsi, en parallèle de sa campagne de questions écrites menée depuis cinq ans et adressée à l'ensemble du CAC 40, le FIR adresse cette année à **neuf entreprises françaises qui mènent encore une partie de leurs activités en Russie**, des questions rédigées avec des experts des enjeux des droits humains sur **l'Éthique des affaires** dans le cadre de leurs assemblées générales.

Cette démarche du FIR, qui prend en compte les attentes de la législation, offre à tous les actionnaires, ainsi qu'à toute personne intéressée, la possibilité d'obtenir des réponses publiques et synthétiques sur ces questions essentielles. Les questions posées dans le cadre des assemblées générales de ces entreprises ont pour but de mieux connaître leur politique en matière de droits humains dans le cadre des décisions stratégiques prises en zones de conflit ou à haut-risque.

Pour Grégoire Cousté, Délégué Général du FIR : *" Cette approche vise à encourager une plus grande transparence de ces entreprises quant à leur décision de maintenir leurs activités en Russie. Elle cherche également à analyser l'impact de ce conflit sur leur politique en matière de droits humains, ainsi que leur capacité à gérer d'éventuels conflits à venir. "*

[CONSULTER LES QUESTIONS 2024 SUR L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES](#)

Contact presse :

Béatrice Passédât – beatrice.passedat@frenchsif.org – +33 (0)1 40 36 61 58

À propos du FIR

Le FIR est une association multi-parties-prenantes fondée en 2001 qui a pour objet de promouvoir et de développer l'ISR, l'Investissement Socialement Responsable. Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de l'ISR : investisseurs, sociétés de gestion, intermédiaires financiers, agences de notations extra-financières, conseils investisseurs, organisations de place, des syndicats, ONGs, associations ainsi que des personnalités qualifiées : avocats, journalistes, universitaires... Chaque année, le FIR avec les Principles for Responsible Investment (PRI) remet les Prix « Finance et développement durable » aux meilleurs travaux universitaires européens. Le FIR est aussi un acteur du dialogue et de l'engagement avec les entreprises cotées sur les questions de développement durable (Briefs investisseurs, études thématiques, questions écrites aux assemblées générales du CAC 40...). Par ailleurs, le Forum est le promoteur de la Semaine de la finance responsable qui se tient chaque année à l'automne. Le FIR est l'un des membres fondateurs d'Eurosif. www.frenchsif.org